



Liquidation compliquée après décès du conjoint

Par **claire80100**, le **03/06/2013** à **08:40**

Bonjour

mon époux est divorcé depuis 2000 de sa première épouse , une maison commune vendue en 2004 , suite à pv de difficultés et appel non pourvoi en 2010 cette liquidation n'est pas réglée : l'épouse décédée en septembre 2012 .les héritiers de l'épouse refusent la succession nous n'avons pas les attestations de renonciations des héritiers il n'y pas eu d'inventaire fait ni de notaire pour la succession désigné

l'ex épouse avait des dettes ,un plan de surendettement à l'amiable

cette dame a aussi dégradé mon véhicule donc me doit une somme par jugement

le notaire a tout fait pour retarder cette liquidation

peut on changer de notaire et que faire pour récupérer la part de cette liquidation

merci de votre réponse

cordialement C